



Touring Club Suisse
Chemin de Blandonnet 4
Case postale 820
1214 Vernier GE
www.tcs.ch

Peter Goetschi
Président central
Tél.: +41 58 827 27 11
peter.goetschi@tcs.ch

Touring Club Suisse, Case postale 820, 1214 Vernier GE

Madame Simonetta Sommaruga
Conseillère fédérale
Département fédéral de l' environnement, des transports, de
l' énergie et de la communication DETEC

Envoi électronique: finanzierung@bav.admin.ch

Vernier/Genève, le 27 septembre 2022

Procédure de consultation

Arrêté fédéral allouant un crédit additionnel en vue du financement de projets de renouvellement de l'infrastructure routière destinée au chargement des automobiles

Madame la Conseillère fédérale,
Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions de nous avoir associés à la procédure de consultation mentionnée en objet et vous prions de trouver ci-après notre prise de position.

Introduction

En tout, il existe cinq points de chargement des automobiles en Suisse, à savoir dans les tunnels alpins de la Furka, de la Vereina, du Lötschberg, du Simplon et via le col de l'Oberalp.

Pour faire face aux besoins de renouvellement de ces installations de chargement des voitures, le Parlement avait accordé, fin 2018, un crédit d'engagement à hauteur de 60 millions de francs. Ce crédit est aujourd'hui presque épuisé.

Proposition du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral a mené une évaluation des cinq points de chargement des voitures existants et propose de concentrer les efforts désormais sur les trois installations « assurant une desserte fondamentale complétant le réseau des routes nationales », à savoir celles aux abords des tunnels du Lötschberg, de la Furka et de la Vereina. En effet, ces installations se distinguent de par leur absence d'une route de col ouverte toute l'année.

Sur cette base, et vu les coûts de renouvellement qui se présentent à l'heure actuelle, tant du côté des installations de transbordement que du matériel roulant, le Conseil fédéral propose de réviser le système de financement du chargement des voitures comme suit :

- 1) financement du matériel roulant via des fonds externes;
- 2) financement de l'infrastructure routière du chargement par des fonds routiers à affectation obligatoire et
- 3) financement de l'infrastructure ferroviaire par le Fonds ferroviaire.

S'agissant des montants à engager, le Conseil fédéral propose un arrêté de crédit de 40 millions de francs qui vise à garantir le financement de projets de renouvellement de l'infrastructure routière du chargement des automobiles, grâce à l'allocation de contributions d'investissement en vertu de l'art. 18 LUMin.

Formellement, il s'agit d'un crédit additionnel au crédit d'engagement 2019 « Contributions à des investissements, chargement des automobiles ».

Positionnement du TCS

D'une **façon générale**, le TCS approuve la priorisation des trois installations qui assurent une desserte fondamentale complétant le réseau des routes nationales, à savoir celles traversant les tunnels du Lötschberg, de la Furka et de la Vereina. Il approuve en outre la révision du système de financement desdites installations ainsi que l'engagement additionnel de 40 millions de francs.

Il émet cependant les **réserves** suivantes :

- S'agissant du financement du matériel roulant via des fonds externes, le TCS rend attentif au fait que le volume d'amortissement augmentera avec chaque acquisition de nouveau véhicule en remplacement de véhicules financés jusqu'ici à fonds perdu (transfert des investissements vers les indemnités). Comme le souligne le rapport explicatif, si les taux d'intérêt devaient à nouveau croître, ces coûts d'amortissement augmenteraient encore. Il faudrait alors s'attendre à ce qu'une partie de ces frais nécessite une indemnisation. Le TCS prend acte de ce risque, sans s'y opposer, mais demande au Conseil fédéral de veiller à ce que ces coûts restent maîtrisables et maîtrisés.
- Le TCS demande au Conseil fédéral de veiller à ce que l'exploitation du chargement des voitures sur l'axe Lötschberg – Simplon, voué en principe au transit des marchandises, ne pèjore pas l'offre en matière de sillons marchandises.
- Enfin, le TCS invite également le Conseil fédéral à fixer des seuils de demande en deçà desquels l'exploitation des différentes installations ne mériterait plus d'être poursuivie (ex : Oberalp). Il demande à cet égard que les aspects de sécurité routière (routes des cols enneigées) et de fluidité du trafic (routes bloquées) soient aussi pris en considération lors de l'évaluation.

En vous remerciant d'avance pour l'attention que vous porterez à notre prise de position, nous vous adressons, Madame la Conseillère fédérale, Mesdames, Messieurs nos salutations distinguées.

Touring Club Suisse


Peter Goetschi
Président central